

# Note économique

*N° 122*

*DECEMBRE 2008/JANVIER 2009*

---

**FACE AUX CONTRADICTIONS DES  
PLANS GOUVERNEMENTAUX  
QUELLE POLITIQUE DE RELANCE  
FAUT-IL METTRE EN ŒUVRE ?**

*la*  
**cg**t

Centre confédéral d'études économiques et sociales

# S O M M A I R E

<b>La France est en récession .....</b>	<b>3</b>	<b>Il faut aussi agir dans d'autres domaines .....</b>	<b>8</b>
<b>Les différents plans de M. Sarkozy : appel aux marchés pour financer des mesures qui ne répondent ni à l'impératif de relancer la demande ni à celui de relancer l'offre.....</b>	<b>3</b>	<b>A-t-on les moyens pour financer tout cela ? .....</b>	<b>8</b>
1) Le « plan de sauvetage des banques » .....	4	1) Il est possible de dégager progressivement 120 milliards d'euros en mettant fin aux gâchis dans le budget de l'Etat.....	8
2) Le « Fonds stratégique d'investissement » .....	4	2) L'Etat pourrait aussi intervenir pour peser sur les choix des entreprises, par exemple, à travers le système fiscal .....	8
3) Le « plan de relance » .....	5	3) Il faut mobiliser autrement les crédits bancaires .....	9
<b>Le plan de relance européenne : de nombreuses interrogations.....</b>	<b>6</b>	<b>Annexe.....</b>	<b>11</b>
<b>Une nécessité absolue : la hausse des salaires .....</b>	<b>6</b>		

La situation économique et sociale est grave, nous sommes confrontés à une « crise systémique et globale » dans la mesure où elle concerne tous les compartiments de l'économie, tous les agents (entreprises, ménages, banques) et toutes les régions du monde. Les pays développés comme la France et l'Allemagne sont particulièrement touchés.

Les licenciements se multiplient, le chômage monte, l'emploi baisse et le pouvoir d'achat de la plupart des salariés, des retraités et des privés d'emploi diminue, les scandales financiers atteignent des sommets. Ces facteurs pèsent sur la consommation des ménages et par voie de conséquence sur les perspectives de demande adressée aux entreprises. Ne trouvant pas suffisamment de débouchés, les entreprises n'investissent pas et n'embauchent pas...

Pour sortir de ce cercle vicieux, on ne peut pas se contenter de demi-mesures. On ne peut pas non plus compter sur les marchés financiers, comme le fait le gouvernement.

Les vœux présidentiels comme les différents plans annoncés par le président de la République et son gouvernement (plan de sauvetage des banques, fonds stratégique d'investissement, plan de relance) restent très insuffisants eu égard à la dégradation de la situation économique et sociale. De plus, ils sont bâtis sur une logique de recours aux marchés financiers, ce qui est pour le moins problématique, compte tenu de la responsabilité de ceux-ci dans la crise actuelle.

Il faut incontestablement innover !

Aujourd'hui un véritable plan de relance nécessite que nous remédiions simultanément à deux problèmes :

- l'insuffisance de la demande qui émane des salariés, des retraités et des privés d'emploi. Cela pose surtout la question de l'indispensable hausse des salaires, des pensions de retraite et des minima sociaux ;

- l'insuffisance de la capacité de l'offre. Cela pose surtout la question du financement de l'investissement productif, de la recherche, de la formation et des infrastructures.

La crise touchant l'économie mondiale, des régulations internationales afin de maîtriser les marchés, surtout les banques et les institutions financières sont indispensables. De telles interventions doivent être relayées par des mesures internes propres à chaque pays.

## || La France est en récession

La note de conjoncture de l'Insee, présentée le 18 décembre, a pour titre « Récessions » car tous les grands pays industrialisés sont désormais entrés en récession.

La dégradation de l'économie mondiale, patente depuis le début de l'année, s'accélère au quatrième trimestre 2008.

En France, la stagnation de la consommation, la baisse de l'investissement des entreprises (-1,6 %) et la baisse des exportations (-2,3 %) provoquent un recul du produit intérieur brut (PIB) de 0,8 % au quatrième trimestre.

Parallèlement, l'emploi décline de manière accélérée : 71 000 pertes en 2008 (127 000 pour les secteurs marchands non agricoles). Les perspectives risquent d'être plus sombre avec une prévision de 169 000 suppressions nettes d'emploi au premier semestre 2009 (214 000 pour les secteurs marchands non agricoles). Inversement le chômage remonte (8 % en juin).

Face à cette situation dégradée, les mesures de soutien de l'activité sont nécessaires. En particulier, la détérioration de la situation de l'emploi met à l'ordre du jour la mise en œuvre d'une sécurité sociale professionnelle pour les travailleurs qui risquent de perdre leur emploi.

**Les différents plans de M. Sarkozy :  
appel aux marchés pour financer  
des mesures qui ne répondent ni à  
l'impératif de relancer la demande  
ni à celui de relancer l'offre**

Le président de la République a annoncé trois plans qu'il qualifie lui-même d'anti-crisis : un « plan de sauvetage des banques », un « fonds d'investissement stratégique », un « plan de relance ».

Il y a beaucoup de propagande autour de ces plans, ce qui embrouille la compréhension des enjeux. Un travail de clarification est indispensable.

1°) Le « plan de sauvetage des banques »

Le gouvernement annonce qu'il serait prêt à mobiliser jusqu'à 360 milliards d'euros pour sauver les banques en difficulté.

**360 milliards, c'est l'équivalent de trente années de salaire net d'un million de smicards.**

La campagne médiatique du gouvernement a conduit à croire qu'il avait déjà mis cette somme sur la table. Dans les faits, 16 milliards d'euros sont pour l'instant mobilisés (voir encadré 1).

Le fait que l'Etat intervient pour éviter l'effondrement des banques et du système financier n'est pas en soi critiquable. Le débat doit porter sur les objectifs et les conditions d'une telle intervention.

Politiquement, la contradiction entre la volonté du gouvernement pour sauver les capitaux financiers et son opposition à satisfaire les demandes sociales est flagrante. Cette volonté gouvernementale tranche avec son opposition, par exemple, à donner un coup de pouce au Smic ou à augmenter les pensions et les minima sociaux.

Pour mobiliser ces sommes, le gouvernement compte faire appel aux marchés financiers. Cette façon de faire, au lieu de remédier au problème va l'aggraver à terme, car le pouvoir des marchés financiers se verrait renforcé.

Qui plus est, ces aides seraient accordées aux banques **sans aucune contrepartie, sans aucun engagement** de leur part pour augmenter et faciliter les crédits, notamment pour les PME.

*Encadré 1 :*

**Le « plan de sauvetage des banques », une mesure qui renforce le pouvoir des marchés financiers**

Dans le cadre de ce plan, le gouvernement crée deux organismes.

***La Société de financement de l'économie française***

Structure provisoire, cette entité de droit privé est détenue à hauteur de 34 % par l'Etat, le reste étant partagé entre 7 banques (Banques Populaires, BNP Paribas, Caisses d'Epargne, Crédit Agricole, Crédit Mutuel, HSBC France et Société Générale), chacune détenant 9,43 % du capital.

Elle est chargée d'emprunter, en cas de besoin, sur les marchés financiers jusqu'à 320 milliards d'euros. Les sommes empruntées seraient ensuite prêtées aux banques. En d'autres termes, l'Etat joue le rôle d'intermédiaire entre les marchés financiers et les banques.

La « Société de Financement de l'Economie Française » a lancé, le 12 novembre, un emprunt de 5 milliards d'euros, remboursable en novembre 2011 et dont le taux d'intérêt est de 3,5 %.

***La Société de participation de l'Etat***

Elle est chargée d'assurer la participation de l'Etat dans les banques en difficulté. Cette participation pourrait aller jusqu'à 40 milliards d'euros. Cette somme serait aussi empruntée sur les marchés financiers.

La participation de l'Etat n'entraînera pas de droit de vote (ces actions sont des « titres subordonnés »). Dans un premier temps, un apport de 10,5 milliards est déjà prévu.

**Au total, le plan de sauvetage des banques prévoit la possibilité de mobiliser 360 milliards d'euros. Cette somme sera recherchée sur les marchés financiers, ce qui augmente leur pouvoir.**

## 2 ) Le « Fonds stratégique d'investissement »

Selon le gouvernement, ce fonds, qualifié de « fonds souverain à la française »<sup>1</sup>, est censé « soutenir le développement des PME innovantes » et « sécuriser le capital d'entreprises stratégiques ».

Montage financier complexe, le Fonds stratégique d'investissement est une filiale de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) doté de 20 milliards d'euros, fourni à parité par l'Etat et la CDC.

Pour alimenter le fonds, l'Etat apporte 10 milliards d'euros : 3 milliards « d'argent frais » empruntés sur les marchés financiers et 7 milliards d'euros de titres à partir des participations minoritaires de l'Etat dans les entreprises telles que Renault, Safran et Thalès. L'apport de la Caisse des Dépôts sera aussi sous la forme d'emprunt (3 milliards) et des participations déjà détenues par la CDC (Accor, Veolia, Alcatel Lucent).

Le fait que l'Etat ait l'intention de soutenir les entreprises innovantes et les entreprises stratégiques n'est pas en cause. Toutefois, comme dans le cas précédent, ce plan est aussi basé sur une logique de recours aux marchés financiers. De plus, il fait l'impasse sur un certain nombre de questions ; par exemple, sur les privatisations, dont l'une des conséquences est bien l'exposition des entreprises concernées aux attaques spéculatives. Enfin, la mission confiée à la Caisse des dépôts exige clarifications dans la mesure où nous sommes loin des missions sociales traditionnelles qu'elle exerçait.

## 3°) Le « plan de relance »

Le plan de relance annoncé en décembre dernier comporte plusieurs volets ; il vise, selon le président de la République et son gouvernement, à soutenir l'investissement, l'emploi, le logement et la solidarité sociale (voir l'encadré 2).

### Encadré 2

#### **Le « Plan de relance » du gouvernement**

##### ***Pour l'investissement***

- Augmentation de 4 milliards d'euros des investissements des grandes entreprises publiques dans le domaine ferroviaire, énergétique et postal.

- Augmentation de 4 milliards d'euros des investissements directs de l'Etat dans des domaines dits stratégiques (développement durable, enseignement supérieur et recherche, industries de défense).

- Soutien de l'Etat à l'investissement des collectivités locales, via le remboursement anticipé et définitif du Fonds de compensation de la TVA à celles des collectivités qui accepteront d'investir plus. Ce versement est estimé à 2,5 milliards d'euros.

##### ***Pour le financement des entreprises***

Accélération du remboursement par l'Etat de 11,5 milliards d'euros de crédits d'impôt recherche.

##### ***Pour l'emploi***

- Pour les entreprises de moins de 10 salariés, toutes leurs nouvelles embauches seront exonérées de cotisations sociales patronales pour 2009 au niveau du Smic.

- Une dotation de 500 millions d'euros supplémentaires sera prévue dans la loi de finances rectificative présentée en janvier 2009 au titre de financement des « politiques actives » de l'emploi.

<sup>1</sup> Pour une explication des fonds souverains voir Nasser Mansouri-Guilani, « Fonds souverains : qui demandent des comptes ? », *Le Peuple*, n° 1670, 10 septembre 2008.

### ***Pour le logement***

- Construction ou acquisition de 100 000 logements sociaux ou intermédiaires supplémentaires en 2009 et 2010.

- Doublement du prêt à taux zéro pour les acquisitions dans le neuf en 2009.

### ***Pour le secteur automobile***

Mise en place d'une « prime à la casse » lors du retrait du marché d'une voiture de plus de 10 ans.

### ***Le RSA***

Le revenu de solidarité active (RSA) sera généralisé dès le 1<sup>er</sup> juin 2009. Une prime exceptionnelle de solidarité active de 200 euros sera versée à près de 4 millions de personnes, en une fois, en avril 2009.

Selon le gouvernement, ce plan apporte 26 milliards d'euros de dépenses publiques supplémentaires sur deux ans. Le montant véritable du plan est nettement plus bas, car pour l'essentiel, il s'agit soit des mesures déjà prévues et décidées, soit des investissements à la charge des entreprises ou des collectivités.

Ainsi, par exemple, le plan fait mention de 11 milliards d'euros de crédit d'impôt recherche. Or, il ne s'agit pas de nouveaux crédits, mais d'une accélération du paiement des crédits déjà prévus.

Tous comptes faits, les dépenses supplémentaires prévues seraient de l'ordre de 4 milliards d'euros.

En plus de sa modestie, le plan de relance gouvernemental souffre de plusieurs défauts majeurs

Premièrement, il néglige la question de la demande, laquelle est quand même cruciale. A cet égard, le plan se contente de verser

une prime de 200 euros aux « travailleurs pauvres »<sup>2</sup>.

Ce n'est pas avec de telles mesures que l'on pourra résoudre le problème de l'insuffisance de la demande. Il faut agir au niveau des salaires, des pensions de retraite, des minima sociaux ou des indemnités chômage.

Le gouvernement peut directement agir dans ces domaines. En décidant, par exemple, de donner un coup de pouce au SMIC, d'augmenter les minima sociaux, les pensions de retraite, ou encore les salaires des fonctionnaires.

Deuxièmement, il ne pose pas la question des critères et des choix de gestion des entreprises

Le président et son gouvernement disent vouloir privilégier l'investissement. « Ce plan s'appuie sur l'investissement car seule une relance par l'investissement permet de soutenir l'activité d'aujourd'hui tout en préparant la compétitivité de demain » peut-on lire sur le site Internet du gouvernement.

Il est faux aujourd'hui de dire que « seule une relance par l'investissement permet de soutenir l'activité ». Mais même dans le cadre de cette idée, les choix du président et son gouvernement sont largement critiquables.

Une véritable relance de l'investissement ne peut pas se faire indépendamment du mode de gestion des entreprises. En particulier, la manière dont les entreprises distribuent les dividendes a un impact sur leurs investissements.

Par exemple, en 2007 les entreprises ont versé 227 milliards d'euros au titre de revenus de propriété, dont 196 milliards sous la forme de dividendes. En même temps, le montant de l'investissement de ces mêmes entreprises n'a été que de 209 milliards d'euros. Autrement dit, pour un euro d'investi, ces entreprises ont versé autant, si ce n'est plus, aux propriétaires et actionnaires.

On ne peut pas relancer l'investissement sans résoudre ce genre de problèmes. Cela nécessite, entre autres, de donner des droits

<sup>2</sup> Premier ministre, François Fillon, interview accordée à Europe 1, 18 décembre 2008.

aux salariés pour peser sur les décisions et les choix stratégiques des entreprises.

Troisièmement, il s'inscrit dans la logique libérale de la réduction du coût du travail qui est la cause fondamentale de la crise en cours (voir annexe, p. 11).

Le plan de M. Sarkozy prévoit de nouvelles exonérations de cotisations sociales patronales.

Cela fait plusieurs années que les gouvernements multiplient de telles exonérations ; avec un coût, cette année, de 33 milliards d'euros. L'expérience montre que cette mesure n'est pas efficace puisque l'emploi reste peu dynamique et le chômage est toujours là. En revanche, cette mesure crée une trappe à bas salaires (voir encadré 3).

#### Encadré 3

##### **Les exonérations de cotisations sociales : une véritable dévalorisation du travail**

Cette politique exprime en fait une dévalorisation du travail, car les cotisations sociales font partie intégrante de la rémunération de la force du travail ; elles constituent le salaire socialisé. En exonérant les employeurs de ces cotisations, l'Etat réduit le montant de salaire. Plus exactement, il demande aux contribuables de payer aux employeurs pour qu'ils embauchent les gens, les contribuables.

De plus, cette politique conduit à un déclassement, à une dévalorisation des qualifications : les personnes plus qualifiées sont embauchées en tant qu'individus non qualifiés.

Pis encore, cette politique crée une « trappe à bas salaires » : pour bénéficier du maximum d'exonérations, les entreprises ont intérêt à embaucher au niveau du Smic (où l'exonération est à 100 %) et en tout état de causes, elles ont intérêt à ce que le salaire ne dépasse pas le niveau de 1,6 fois le Smic (au-delà de ce plafond, il n'y a plus d'exonération).

## **Le plan de relance européenne : de nombreuses interrogations**

Pour leur part, les dirigeants européens ont décidé d'un plan de relance de 200 milliards d'euros (1,5 % du PIB de l'Union européenne). Dans le cadre de ce plan, la Commission européenne a défini dix priorités.

Si, comme le souligne la Confédération européenne des syndicats (CES), l'intention de stimuler la demande doit être accueillie avec satisfaction, il reste que ce plan présente aussi des lacunes<sup>3</sup>.

En particulier, la logique du Pacte de stabilité et de croissance et l'obligation de maintenir le déficit budgétaire en dessous de 3 % du PIB continuent de peser sur les choix des dirigeants européens. Ainsi, les mesures proposées pour stimuler la demande européenne de 1,2 % du PIB de l'Union doivent essentiellement être mises en oeuvre par les Etats membres dont les finances publiques leur laissent des marges de manœuvre. Or, à l'exception de l'Allemagne et des pays scandinaves, rares sont les Etats membres qui sont dans une telle situation.

Une autre lacune concerne l'approche déséquilibrée à l'égard de la formation des salaires, surtout dans les pays où l'évolution des salaires est en décalage par rapport à l'évolution de la productivité du travail.

Plus fondamentalement, ce plan de relance préconise une déréglementation accrue du marché du travail, alors que la crise en cours met en évidence la nécessité d'une sécurité sociale des travailleurs et d'une régulation des marchés financiers.

## **Une nécessité absolue : la hausse des salaires**

Pour bien mesurer l'insuffisance des différents « plans anti-crises » de M. Sarkozy, et surtout son plan de relance, il est indispensable de revenir sur les origines de la crise.

Il s'agit d'une crise systémique, dont l'origine se trouve dans les pressions permanentes exercées sur le monde du travail ; pression qui se concrétise, entre autres, sous la forme de

<sup>3</sup> Confédération européenne des syndicats, résolution du comité exécutif, 3-4 décembre 2008.

l'insuffisance des revenus salariaux (voir en annexe).

La gravité de la crise requiert certes des réponses immédiates, mais celles-ci doivent être portées au niveau des problèmes fondamentaux. Autrement dit, les dimensions conjoncturelles et structurelles doivent être articulées.

La hausse des salaires et la promotion de l'emploi font partie intégrante des éléments qui permettent d'articuler ces deux aspects conjoncturel et le structurel.

L'économie française, comme bon nombre d'autres, est en récession. Les perspectives des prochains mois risquent d'être tout aussi sombres. Les causes principales en sont au nombre de deux : la faiblesse de la consommation des ménages et la baisse de l'investissement des entreprises.

Cela se comprend ; les entreprises ne vont pas produire, donc ne vont pas investir ni embaucher si elles sont persuadées qu'elles ne pourront pas vendre. On mesure ici le rôle crucial de la consommation comme moteur de la croissance.

Mais pourquoi la consommation est-elle si faible ? La réponse est claire : à cause de la baisse du pouvoir d'achat qui résulte, elle, de trois choses : la faiblesse des salaires, le développement de la précarité et le poids croissant des dépenses incompressibles (logement, divers abonnements...).<sup>4</sup>

La hausse des salaires est donc indispensable, surtout dans une conjoncture extrêmement difficile comme celle-ci, pour accroître le pouvoir d'achat des ménages, ce qui est nécessaire pour dynamiser la consommation et la machine économique.

Mais la hausse des salaires permet aussi de remédier à un handicap structurel de la France ; il s'agit de la dévalorisation du travail. La politique patronale, soutenue par diverses mesures gouvernementales, a conduit à ce que la rémunération de la force du travail soit en décalage avec la richesse qu'elle produit. Pour reprendre l'expression utilisée souvent dans les débats, on dira que la productivité du travail a augmenté plus vite que le salaire. Ces quinze dernières années le coût horaire du travail a

augmenté en moyenne de 1,7 % par an, tandis que la productivité du travail, elle, augmentait de 2,1 %. L'écart est encore plus grand dans l'industrie : +1,7 % par an pour le prix de l'heure travaillée contre +4,1 % pour la productivité<sup>5</sup>. Ce décalage est à l'origine de la déformation du partage de la valeur ajoutée au détriment des travailleurs (voir annexe). Pour inverser cette tendance, il faut augmenter les salaires.

La hausse des salaires permet donc de remédier simultanément aux difficultés conjoncturelles et structurelles.

La question est souvent posée : mais les entreprises ont-elles les moyens pour augmenter les salaires ? Du point de vue patronal, il n'y aurait aucun bon moment pour augmenter les salaires. On connaît la chanson : soit la croissance est éphémère, auquel cas la hausse des salaires mettrait en péril cette croissance éphémère ; soit la machine économique ne tourne pas bien, auquel cas la hausse des salaires serait absurde. C'est dire que des patrons qui de leur propre gré augmenteraient les salaires font rarissime.

Ceci posé, la question ne peut pas être éludée.

En effet, il est possible que telle ou telle entreprise, surtout parmi les PME, fassent faillite ou que les profits ne soient pas au niveau que voudraient les actionnaires. Mais ce n'est pas pour autant qu'il ne faut pas augmenter les salaires.

Précisément, dans une telle conjoncture comme celle d'aujourd'hui la hausse des salaires peut être considérée comme une sorte d'avance qui permettrait de relancer la machine économique. De plus, elle permet de remédier à un handicap structurel, celui de la dévalorisation du travail. Il s'agit là d'une relation escamotée par les discours officiels mais dont la compréhension est indispensable pour trouver une issue solide de la crise.

Rappelons-nous, cette crise résulte des années de récession sociale, de dévalorisation du travail. La hausse des salaires est indispensable pour mettre fin à cette récession sociale, pour valoriser véritablement le travail.

Le même raisonnement s'applique à l'indemnisation des chômeurs, tout comme aux

<sup>4</sup> Voir Nasser Mansouri-Guilani, « Des points-clés pour améliorer le pouvoir d'achat », *Le Peuple*, n° 1659, 9 janvier 2008.

<sup>5</sup> *Insee Première*, n° 1214, novembre 2008.



pensions de retraite et aux minima sociaux. On voit bien là la responsabilité directe et immédiate de l'Etat. Il peut augmenter les salaires dans la fonction publique, donner un coup de pouce au Smic, augmenter l'indemnité du chômage, les pensions et les minima sociaux.

Hérésie ? Non. Paul Krugman, prix Nobel de l'économie de cette année, va jusqu'à dire, pour ce qui concerne l'économie américaine, que le gouvernement de ce pays doit s'endetter et accroître son déficit budgétaire pour augmenter l'indemnisation des chômeurs<sup>6</sup>.

## Il faut aussi agir dans d'autres domaines

Pour être efficace, la hausse des salaires doit être accompagnée par un ensemble de mesures.

Parallèlement à la hausse des salaires, il est indispensable de remédier aux autres handicaps structurels de l'économie et particulièrement à la faiblesse de l'investissement productif, de la recherche-développement...

Cela nécessite de mobiliser autrement l'intervention publique, la politique économique et le système financier au service de l'emploi, de la formation tout au long de la vie, de l'investissement productif.

Cela nécessite aussi d'intervenir à plusieurs niveaux, de l'entreprise à l'échelon local, national, européen et mondial.

La revendication d'un « travail décent » à l'échelle planétaire -portée notamment le 7 octobre dernier par des millions de travailleurs à travers le monde-, correspond bien à cette problématique. Il s'agit de répondre, dans une démarche collective, à un ensemble de questions, parmi lesquelles les suivantes :

- Les choix stratégiques des entreprises, notamment dans le cas des firmes multinationales. Cela pose, entre autres, la question des droits d'intervention des salariés sur ces choix ;

- L'amélioration des droits sociaux. Cela pose surtout la question de la responsabilité des Etats de prendre des mesures, tant au niveau local qu'à l'échelle planétaire, et de les faire respecter ;
- L'instauration des mécanismes assurant une sécurité sociale professionnelle des travailleurs.

## A-t-on les moyens pour financer tout cela ?

A entendre le patronat et le gouvernement, les caisses seraient vides et il n'y aurait pas de marge de manœuvre.

C'est largement faux.

En changeant les orientations qui dominent aujourd'hui les choix de la puissance publique et des entreprises, on pourrait trouver des moyens financiers pour sauver et augmenter l'emploi et l'investissement productif, répondre aux besoins sociaux, augmenter le Smic, les salaires, les pensions et les minima sociaux.

Il est possible de réduire certains gâchis dans les finances publiques. Il est indispensable de réduire la rémunération annuelle versée aux actionnaires. Il est enfin nécessaire de définir une nouvelle politique de gestion du crédit bancaire.

### 1°) Il est possible de dégager progressivement 120 milliards d'euros en mettant fin aux gâchis dans le budget de l'Etat

**70 milliards** au titre de cadeaux fiscaux dont profitent surtout les plus riches (« niches fiscales »).

**33 milliards** au titre d'exonération de cotisations sociales dites patronales. Ces 33 milliards pourraient être utilisés pour abonder des fonds qui, sous le contrôle des salariés et leurs représentants, financeraient les projets créations d'emploi, de formation et d'investissement productif.

**15 milliards** au titre du « paquet fiscal » qui profite surtout aux contribuables les plus fortunés.

<sup>6</sup> Interview accordée au quotidien belge *La Libre*, 17 novembre 2008.

2°) L'Etat pourrait aussi intervenir pour peser sur les choix des entreprises, par exemple, à travers le système fiscal

Pour chaque entreprise, l'impôt sur les sociétés pourrait être modifié en fonction de ses efforts en matière d'investissement productif et son comportement en matière de distribution des dividendes.

En divisant par deux les dividendes versés aux actionnaires, les entreprises pourront aussi dégager plus de 100 milliards d'euros

Comme cela a été évoqué plus haut, en 2007, pour 1 euro d'investissement, les entreprises ont versé plus d'1 euro à leurs propriétaires, notamment sous la forme de dividendes. En réduisant ces dividendes, les entreprises pourront dégager des ressources pour relancer l'investissement et l'emploi et augmenter les salaires.

**Quelle doit être aujourd'hui la priorité ?  
salaire et investissement  
ou dividendes ?\***

Valeur ajoutée	957
Masse salariale	611
Investissement	209
Dividendes	227

Les chiffres sont en milliards d'euros. Ils concernent les entreprises des secteurs industriels et de services hormis les banques et compagnies d'assurance.

3°) Il faut mobiliser autrement les crédits bancaires

Comme cela a été évoqué plus haut, le plan de sauvetage des banques ne crée pas de véritables contreparties : dans le meilleur des cas, les banques sont invitées à augmenter leurs volumes de crédits de 3 à 4 %. C'est dérisoire par rapport aux besoins.

De plus, rien n'est prévu sur le contenu et la nature de ces crédits. Ainsi, les crédits bancaires pourraient être utilisés à des fins financières, voire spéculatives.

Pour remédier à ces problèmes, au moins deux pistes existent :

- moduler les taux d'intérêt en fonction de l'usage qui sera fait des crédits. Les crédits destinés à l'emploi et à l'investissement productif seraient assortis de taux d'intérêt plus bas. Inversement, les crédits destinés à d'autres fins seraient plus chers.
- établir un pôle financier public pour mettre en réseau les capacités des institutions comme la Banque de France, la Caisse des dépôts, la Banque postale, l'Oséo... L'objectif étant, là aussi, de faciliter le financement des projets créateurs d'emploi et d'investissement productif, surtout dans les PME.

Annexe

### Retour sur les origines de la crise

La mondialisation en cours avec son corollaire, le changement des rapports de forces entre le travail et le capital au profit de ce dernier, ont donné une nouvelle configuration à la question des salaires et plus généralement des conditions et des droits sociaux. La précarité s'est ajoutée au chômage pour donner une nouvelle dimension à la problématique de « l'armée industrielle de réserve ». L'externalisation, la sous-traitance, la délocalisation ont élargi davantage l'étendu de cette armée. Le patronat profite de cette situation pour augmenter la rentabilité du capital.

La libre circulation des capitaux, rendue possible par les politiques de libéralisation et de déréglementation, conduit à une mise en concurrence des systèmes socio-productifs, une division au sein du salariat et un affaiblissement du pouvoir de négociation des travailleurs, et cela alors même que le niveau général de la qualification de la force de travail s'améliore. Il en résulte une déformation du partage des richesses, de la valeur ajoutée au détriment des travailleurs et au profit des détenteurs de capitaux. Ce fait, qui date déjà de nombreuses années, est devenu si flagrant que même l'OCDE, ce laboratoire des idées libérales, est obligée de le reconnaître à sa manière<sup>7</sup>.

On comprend la raison de l'acharnement du patronat et des libéraux pour remettre en cause les droits sociaux, pour en finir avec le code du travail. Nicolas Sarkozy ne fait pas autre chose lorsque, au nom de la « sécurité sociale professionnelle », il prône la généralisation des contrats de travail précaires.

La déformation du partage de la valeur ajoutée au détriment des travailleurs a des répercussions économiques graves. Il nourrit un problème de débouchés. En effet, pour augmenter la rentabilité du capital, les entreprises suppriment des emplois, s'opposent à la hausse des salaires, dévalorisent les qualifications, développent la précarité et n'investissent pas suffisamment dans la sphère productive. Cette pression permanente sur les travailleurs conduit à une insuffisance chronique de la demande salariale. Dans de telles conditions, la rentabilisation du capital

devient problématique, car pour rentabiliser le capital, il faudra bien que les entreprises (qu'elles appartiennent à l'industrie, à l'agriculture ou aux services) puissent vendre leurs produits. Ne trouvant pas suffisamment de débouchés, elles chercheront alors une rentabilité supplémentaire dans la sphère financière, ce qui aboutit à une financiarisation de l'économie.

Cette financiarisation résulte, et en même temps conduit, à une accumulation du capital financier, avec une forte exigence de rentabilité. Des taux de rentabilité de 10, 15, voire 20 % sont érigés en dogmes, alors que les richesses créées évoluent beaucoup moins vite.

De telles normes ont des conséquences directes sur la gestion des entreprises. Les directions cherchent d'abord à répondre aux exigences des actionnaires et propriétaires, surtout à court terme ; ils ajustent ensuite masse salariale et investissement productif en fonction de ces exigences actionnariales. En d'autres termes, l'emploi, les salaires et le social sont sacrifiés ; ils deviennent des facteurs d'ajustement.

Ainsi, en France, la part des dividendes versée aux actionnaires dans la valeur ajoutée des sociétés non financières a été multipliée pratiquement par cinq, passant de moins de 5 % au milieu des années 1980 à 23 % en 2006. Autre indicateur, en 2006 pour chaque euro investi dans les moyens de production, les entreprises ont versé pratiquement un euro aux actionnaires<sup>8</sup>.

Des taux de rentabilité exigés nettement supérieurs au taux de croissance des richesses produit une situation intenable sur le long terme car ce sont bien les capacités humaines et matérielles de production qui sont sacrifiées pour satisfaire ces exigences de rentabilité.

Le système est ainsi condamné à des soubresauts de plus en plus importants. Disons-le clairement. La crise en cours est grave, mais elle n'est qu'un épisode d'une longue histoire. Rappelons-nous de la « crise asiatique », de la « bulle de la nouvelle économie »... A chaque épisode, le sauvetage des capitaux et marchés financiers a nécessité des sommes de plus en plus importantes.

<sup>7</sup> *Growing unequal ?*, OCDE, Paris, octobre 2008.

<sup>8</sup> Pour de plus amples détails voir Nasser Mansouri-Guilani, *Dynamiser l'investissement productif en France*, Avis et rapport du Conseil économique et social, Les Editions des Journaux officiels, mars 2008.

La crise actuelle a quand même une particularité. Amorcée aux Etats-Unis d'Amérique, elle résulte d'une abondance de crédits bancaires accordés non pour répondre aux besoins des populations ou des entreprises, mais pour trouver de nouveaux moyens pour augmenter la rentabilité des capitaux financiers.

En effet, dans un contexte d'insuffisance des revenus salariaux, le développement du crédit a été présenté, par les décideurs politiques, comme une « solution ». L'argument était séduisant : si votre salaire n'est pas suffisant, vous pouvez vivre à crédit. Ce raisonnement a été largement développé aux Etats-Unis ; mais il a aussi ses partisans en Europe et en France. Ainsi, Nicolas Sarkozy ne cachait-il pas, dans un discours prononcé pendant la campagne présidentielle, son intention de développer ce modèle en France.

Ce modèle est fondé sur ce que les économistes appellent « effet de richesse ». Dans sa version la plus développée, il stipule que les crédits pourraient être utilisés pour acheter des « actifs » (immobiliers ou financiers comme les actions) ; dans la mesure où le prix de ces actifs augmente généralement, les emprunteurs pourraient s'enrichir ; autrement dit la hausse des prix des actifs obtenus grâce aux crédits bancaires va permettre aux emprunteurs non seulement de rembourser leur dette, mais aussi de réaliser des plus-values.

Il apparaît qu'au-delà des raisonnements théoriques séduisants, ce modèle est source de deux problèmes. D'abord, la hausse des prix des actifs est une manifestation de la croissance financière. Par exemple, le doublement du prix des actions d'une entreprise ne signifie pas que ses capacités de production ont également doublé. Il signifie seulement que, toutes choses égales par ailleurs, ses actionnaires réclament maintenant deux fois plus de dividendes. Il en est de même en ce qui concerne la hausse des prix dans l'immobilier, sauf qu'ici les loyers vont aussi augmenter.

Ensuite, et c'est là l'une des causes de la crise en cours, la logique financière conduit les banques à transformer les créances en titres négociables. Autrement dit, elles vont vendre leurs créances aux autres financiers. C'est ce qu'on appelle *titrisation*. Cela leur permet de pouvoir accorder de nouveaux crédits, car les anciennes créances sont sorties de leur bilan. Cette *titrisation* est aussi un aspect de la financiarisation de l'économie.

Cette incitation à vivre à crédit est à l'origine du phénomène inquiétant et croissant de surendettement<sup>9</sup>. ■

---

<sup>9</sup> Voir Pierrette Crosemarie, *Le surendettement des particuliers*, avis et rapport présentés au Conseil économique et social, 2007.